



Association des Retraités
du Ministère des Affaires Étrangères

LA LETTRE DE L'AREMAE

JANVIER 2021

Chère Adhérente,
Cher Adhérent,

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » Antoine de Saint-Exupéry

En partant de cette citation d'Antoine de Saint-Exupéry, nous allons ensemble en 2021 tout faire, dans un contexte épidémiologique toujours prégnant, pour que l'AREMAE puisse reprendre ses activités conviviales dès que possible.

L'année 2020 a été difficile, nous n'imaginions pas lors de notre déjeuner annuel de janvier dernier ce que nous réserveraient les mois suivants. Notre programme d'activités était bouclé, pour répondre au mieux aux attentes de nos adhérents.

Nous avons dû faire face à de dures réalités, à l'inquiétude, parfois à la solitude de nos adhérents, à la nostalgie de ne pouvoir nous retrouver dans nos visites culturelles, promenades, excursions ou randonnées après mars et novembre dernier, après un court répit d'août à octobre.

Le découragement ne doit pas nous gagner ; nous nous retrouverons et comptons sur votre fidélité.

Nous sommes plus déterminés que jamais à donner à l'Aremae dans sa douzième année d'existence un devenir, sans oublier une part de rêve.

Jean-Pierre Lafosse

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Pierre Lafosse

RÉDACTEURS

Elisabeth Bidault
Jean-Yves Defay
Jean-Pierre Lafosse
Danièle Le Trionnaire
Françoise Michault
Myriam Pasquer

MAQUETTE ET MISE EN PAGE
Marina Lafosse

ILLUSTRATIONS ET PHOTOS

Jean-Paul Dumont
Françoise Michault

Ministère de l'Europe et
des Affaires étrangères
AREMAE Bureau 42-65
57 boulevard des Invalides
75007 PARIS 01 53 69 31 03 / 37 93
www.amae.com
association.amae@diplomatie.gouv.fr



Sommaire

NOUVELLES DU DÉPARTEMENT

Page 3



COMMUNICATION NUMÉRIQUE
France Diplomatie

EXCURSION

Pages 4 à 6



ORLÉANS, LA CITÉ JOHANNIQUE
Par Françoise Michault

VISITES

Pages 7 à 9



LES ENCHÈRES PUBLIQUES À PARIS
Par Danièle Le Trionnaire

HOMMAGE

Pages 10 et 11



ALEXANDRE DUMAS
Par Myriam Pasquer

TÉMOIGNAGE

Page 12



LA VALISE DIPLOMATIQUE
Par Jean-Yves Defay

PARCS ET JARDINS, HISTOIRE

Page 13



PROMENADES PARCS ET JARDINS
Par Elisabeth Bidault

LE LIT DE NAPOLÉON I
Jean-Pierre Lafosse

HUMOUR

Page 14



DESSINS
Par Jean-Paul Dumont

PROPOSITIONS DE LECTURE

Page 15



Par Jean-Pierre Lafosse

CONSEIL D'ADMINISTRATION Elections du 23 mai 2019

Elisabeth Bidault
Marie-France Caby-Lambert
Michel Carpentier
Jean-Paul Dumont
Geneviève Dupuit
Jean-Michel Lacombe
Jean-Pierre Lafosse
Colette Le Baron

Danièle Le Trionnaire
Dominique Maroger
Françoise Michault
Georges Nguyen
Myriam Pasquer
Emmanuel Rousseau
Gilles Schmocker
Philippe Selz

BUREAU EXECUTIF Elections du 23 mai 2019

Président : Jean-Pierre Lafosse
Vice-président : Jean-Michel Lacombe
Secrétaire générale : Françoise Michault
Trésorier : Gilles Schmocker
Secrétaire générale adjointe : Danièle Le Trionnaire
Trésorière adjointe : Geneviève Dupuit



LES TROIS AXES DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE DU MEAE

- ◆ **RENFORCER LE DIALOGUE** avec la société civile (française et étrangère),
- ◆ **RENFORCER LA DIMENSION "SERVICE PUBLIC"** de France Diplomatie et plus largement la qualité du service offert,
- ◆ **SOUTENIR LE RÉSEAU DES POSTES DIPLOMATIQUES** en matière de communication numérique.

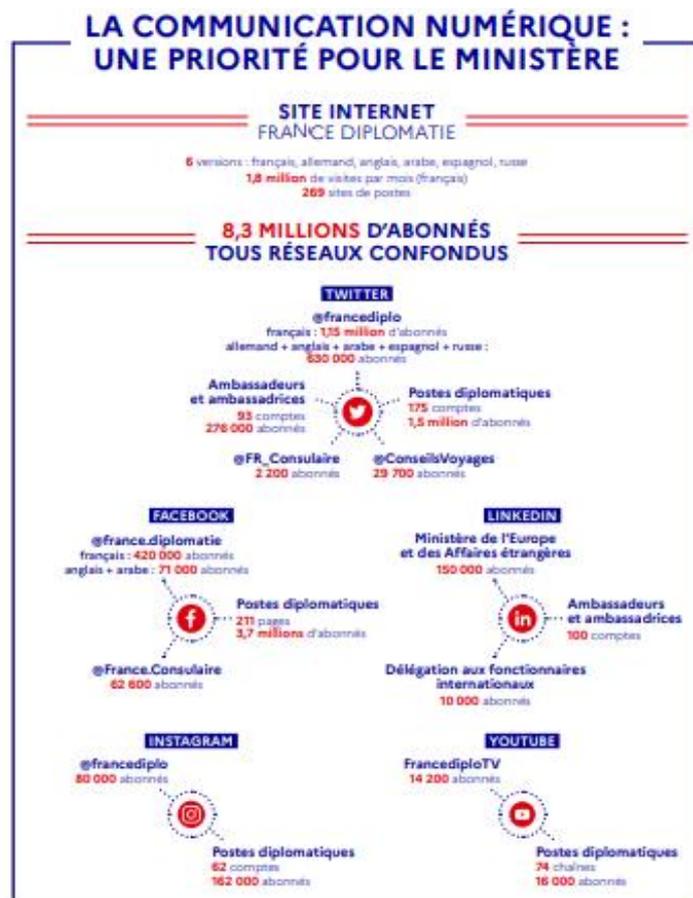
L'ACTION DU RÉSEAU DIPLOMATIQUE FRANÇAIS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

En 2020, 269 sites des ambassades et consulats français à l'étranger communiquent dans une quinzaine de langues. Dans le même temps, leur activité sur les réseaux sociaux s'est intensifiée : 211 postes communiquent sur Facebook et 175 le font sur Twitter.

S'ils utilisent principalement Twitter et Facebook, ils savent s'adapter aux usages et aux plateformes les plus utilisées sur place : l'ambassade de France en Chine communique sur Weibo par exemple.

La stratégie de diplomatie d'influence numérique du Quai d'Orsay inclut le réseau diplomatique dans ses principaux axes de développement :

- ◆ Le ministère met à la disposition de son réseau diplomatique de nombreux outils et services : soutien éditorial, maquette type pour le site de l'ambassade ou du consulat, solution d'hébergement, assistance téléphonique et en ligne, tutoriels. Ce soutien concerne à la fois leur communication sur le site web institutionnel et sur les réseaux sociaux.
- ◆ Depuis 2011, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a mis en place un programme de formation au web social pour tous les diplomates partant en poste à l'étranger. Des formations à mi-carrière, dans le cadre de l'Institut diplomatique et consulaire (IDC), sont également dispensées.



Extraits du Site : [France Diplomatie - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](https://france.diplomatie.gouv.fr/)

Orléans, la cité johannique

PAR FRANÇOISE MICHAULT

Si la situation sanitaire n'était pas venue contrecarrer notre programme du printemps 2020, nous aurions dû effectuer cette excursion à Orléans le 7 avril ! Celle-ci ayant pu être réorganisée – avec quelques restrictions - nous sommes une vingtaine d'adhérents/tes à nous retrouver porte Dauphine, le mardi 29 septembre, certes masqués mais de bonne heure et de bonne humeur, pour cette journée de visites patrimoniales.

Après deux heures de route, nous retrouvons notre guide/conférencière devant le théâtre d'Orléans et débutons notre visite par la découverte de la cathédrale Sainte Croix, Chef-d'œuvre de l'art gothique, aux dimensions pratiquement identiques à celles de Notre-Dame de Paris.

Notre guide nous indique que la cathédrale a été nommée ainsi en l'honneur des reliques de la Sainte Croix, dont la présence est attestée depuis le VIIe siècle. Elle a connu six siècles de construction, soutenue par les rois de France. Jeanne d'Arc vint y prier le 8 mai 1429. La Cathédrale reçut le titre de Basilique en 1855.

A l'extérieur, 86 mètres au-dessus de nous se dressent au sommet des deux tours huit anges, au plus près du ciel, portant les instruments de la Passion du Christ. On peut admirer un de ces anges portant la couronne d'épines près de la porte principale.

En entrant dans la Cathédrale, nous admirons la beauté de cette immense nef, de ses piliers élancés sans rupture jusqu'aux voûtes culminant à 32 mètres et sa longueur jusqu'à l'abside. Le transept coupe en son milieu ce vaisseau, le plan formant ainsi une croix, le signe des chrétiens. On remarque tout particulièrement le grand orgue aux 3760



tuyaux et aux 54 jeux entièrement manuels. Installé initialement au XVIIe à l'abbaye de Fleury à Saint-Benoit-sur-Loire, vendu à la révolution, il fut remonté dans la Cathédrale à partir de 1822, puis remanié de nombreuses fois, notamment par le grand facteur d'orgue Cavaillé-Coll.

Notre guide nous donne quelques dates clés concernant ce vaisseau de pierres : en 1568, en pleine guerre de religion, Orléans était aux mains du duc de Condé, chef des protestants. Ne souhaitant pas la destruction de la Cathédrale, il avait fait murer ses entrées. En mars 1568, des fanatiques des troupes de Condé entrent par les vitraux et font sauter les 4 piliers du transept. La Cathédrale s'écroule, il ne reste que les chapelles de l'abside et deux travées de la nef. Henri IV, souhaitant l'apaisement de la France, vint poser la 1ère pierre de la reconstruction le 18 avril 1601. Mais c'est seulement le 8 mai 1829, soit 542 ans après la pose de la première pierre, que l'on date officiellement la fin de la reconstruction, par l'inauguration de la Cathédrale par Charles X. Mais les travaux ont toujours continué...



En faisant le tour de la cathédrale, nous découvrons de superbes retables néo-gothiques et de magnifiques vitraux. Dans la chapelle dédiée à Saint Yves a été installé en 1996 le vitrail de la Croix Glorieuse aux très beaux ors et bleus profonds. Ce nouveau vitrail, ainsi que ceux des autres chapelles qui s'insèrent admirablement parmi les restes des vitraux du XIXe, ont été fait sur les dessins et peintures de Pierre Caron. Dans la chapelle Saint Louis, nous pouvons admirer le trésor de la Cathédrale ; celle-ci fait mémoire de sainte Jeanne d'Arc. Les évêques d'Orléans ont en effet particulièrement œuvré pour la canonisation de la sainte qui eut lieu le 16 mai 1920 par le pape Benoit XV. L'évêque était alors Mgr Touchet qui est représenté par la statue de marbre priant au pied de l'autel. Auparavant Mgr Dupanloup, dont le tombeau monumental est dans la chapelle opposée (entrée sud), fit beaucoup pour cette reconnaissance des vertus de Jeanne. Sous la protection de sainte Jeanne d'Arc sont aussi honorés dans cette chapelle les morts de la première guerre mondiale. La plus grande des cloches de la cathédrale, le bourdon de 6 tonnes, est nommée 'Sainte Jeanne d'Arc'. Jeanne d'Arc a été brûlée vive à Rouen le 30 mai 1431, et ses cendres dispersées dans la Seine : il n'existe donc pas de tombeau ni de relique de la sainte mais sa vie est mise à l'honneur par les 10 superbes vitraux de la nef que nous découvrons avant de quitter ce magnifique édifice.

Nous nous dirigeons ensuite vers l'Hôtel Groslot, ancien hôtel de ville et certainement le plus bel édifice d'Orléans.



Nous découvrons, dans un premier temps, les façades de cet hôtel particulier de style Renaissance qui fut construit de 1530 à 1550 par Jacques Ier Androuet du Cerceau pour le conseiller du roi, Jacques Groslot, également bailli d'Orléans entre 1521 et 1545. Notre guide nous donne ensuite quelques informations sur l'histoire de cette demeure où le souffle de l'Histoire reste encore vivace. Le roi François II, Marie Stuart et Catherine de Médicis y vinrent pour réunir les Etats généraux du royaume, en 1560. François II, après s'être évanoui à Saint-Aignan, y fut transporté avant d'y mourir le 5 décembre 1560 à l'âge de 16 ans en dépit des efforts d'Ambroise Paré. L'Hôtel passa alors aux mains de la veuve de Jacques Groslot, Jeanne Garrault, puis à son fils Henri et au fils de celui-ci, Jérôme, l'un des chefs du parti protestant d'Orléans pendant les



guerres de Religion. Le bâtiment fut racheté par la Ville en 1738 et modifié en 1792 pour abriter la mairie. Il fut ensuite agrandi, au XIXe siècle.

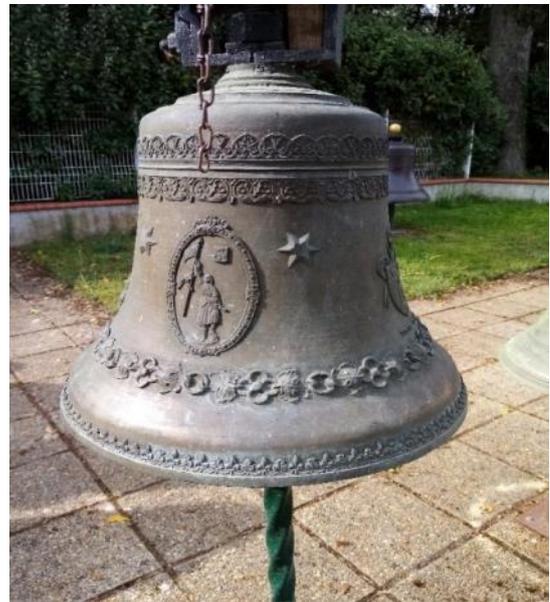
Nous pouvons ensuite, par petits groupes et sans guide –restrictions sanitaires obligent– visiter l'intérieur du bâtiment qui fut restauré en 1850 par l'architecte Delton. Ses salons richement meublés dans le style du XVIe siècle, servent notamment à recevoir les visiteurs officiels de la ville et les mariages y sont encore célébrés. Nous y découvrons des toiles, des tapisseries d'Aubusson et de nombreux souvenirs de Jeanne d'Arc.

Nous partons ensuite pour une visite pédestre du centre ancien d'Orléans, situé autour du quartier Bourgogne, où nous pouvons notamment découvrir quelques maisons à pans de bois. Nous avons l'impression d'avoir ce quartier pour nous puisque la ville est désertée par les groupes de touristes qui arpentent habituellement le centre d'Orléans.

Nous retournons à notre car et nous dirigeons vers notre restaurant situé à Saint-Jean-de-Braye où nous partageons un excellent déjeuner dans une ambiance très conviviale.

À la suite de cette pause bien appréciée par tous, nous nous rendons, toujours en compagnie de notre guide-conférencière, au musée Campanaire Bollée, ancienne fonderie de cloches. Nous y sommes chaleureusement accueillis par M. Dominique Bollée, maître saintier, qui représente la huitième génération de cette famille très créative et visionnaire. Lors de cette visite privée, M. Bollée nous présente, avec une passion réelle de son métier, son musée qui retrace la fabrication complète d'une cloche et revient sur l'histoire de sa famille. Celle-ci est originaire de Breuvannes en Haute-Marne, berceau des fondeurs de cloches. Ils sont d'abord fondeurs

ambulants de 1715 à 1838 puis s'installent à partir de cette date à St Jean de Braye près d'Orléans. Pour compléter la visite, nous visionnons une vidéo qui explique le déroulement, étape par étape, de la fabrication d'une cloche en bronze. C'est un travail collectif et de précision fait avec amour pour aboutir à une pièce unique. Vaste chantier avec des matériaux nobles et des gestes exécutés comme autrefois. Un retour vers le passé à travers les âges.



Après cette visite, nous reprenons la route vers Paris après une journée bien remplie par la découverte de superbes édifices et d'un musée original mais particulièrement intéressant. Cette unique excursion de l'année 2020 aura été l'occasion pour les participants de se retrouver après de longs mois, en attendant de pouvoir profiter d'autres voyages en 2021 !



Les enchères publiques à Paris

PAR DANIÈLE LE TRIONNAIRE

Le 23 septembre nous avons rendez-vous avec Anne Kolivanoff, commissaire-priseur, pour une visite de *L'HÔTEL DROUOT*.

Une des plus anciennes institutions internationales consacrées à la vente aux enchères publiques, l'Hôtel Drouot a été créé en 1852, et installé dans le bâtiment actuel, moderne et, il faut bien l'avouer, sans charme particulier, à la fin des années 1970. C'est aujourd'hui la plus grande place mondiale dédiée à cette activité.

Drouot dispose de 15 salles de vente et d'exposition, mises à la disposition d'une soixantaine de maisons de ventes aux enchères effectuant environ 1 300 vacations par an. Les visiteurs sont en moyenne de l'ordre de 5 000 par an, 60 à 70 % des acheteurs étant des professionnels : galeristes, antiquaires, courtiers, musées, notamment musées nationaux qui disposent d'un droit de préemption.

On peut dire que Drouot est un musée éphémère. Quelque 800 000 objets y sont exposés et vendus chaque année et les expositions, très éclectiques, changent environ tous les deux jours. Ainsi, le jour où nous y étions nous pouvions jeter notre dévolu sur un cochon à roulettes mangé aux mites, une vieille banquette en cuir maculée de fientes d'oiseaux, des livres anciens, des tableaux, du mobilier, des grands crus à plusieurs centaines d'euros la bouteille, ou encore un vase de Chine à 1 million d'euros...

La "Gazette de Drouot", qui paraît en kiosque chaque vendredi (et est disponible à Drouot dès le jeudi), est l'organe d'information de ces ventes et, pour leur part, les commissaires-priseurs éditent un catalogue de leurs ventes. Et bien sûr les informations sur les ventes sont également consultables sur le site internet de Drouot.

Les ventes sont organisées par l'établissement



Hôtel Drouot SA, dont les actionnaires sont les commissaires-priseurs. Ceux-ci estiment les œuvres, assistés en tant que de besoin par des experts. Les maisons de vente louent les salles, généralement pendant deux jours (le premier jour étant consacré à l'exposition des biens mis en vente, le second à la vente proprement dite). Les enchères démarrent en général à la moitié de la fourchette d'estimation.

Les ventes aux enchères se font sur place, par internet et par téléphone.

Evidemment, rien n'étant gratuit, des frais sont perçus sur le vendeur et sur l'acheteur :

- sur le vendeur : 10 à 12 % du montant de la vente plus les frais éventuels d'experts (environ 4 %)
- sur l'acheteur : les frais sont libres, c'est en général de l'ordre de 25 %.

Le fisc perçoit un impôt à partir de 5 000 € : 6,5 % de plus-value sauf si la propriété est prouvée depuis plus de 12 ans.

Par contre les estimations sont faites gratuitement par Drouot estimation, société fondée en 1991, située en face de l'Hôtel des ventes, et qui compte une quinzaine de commissaires-priseurs. N'importe qui peut demander l'estimation d'un bien, même si celui-ci n'est pas destiné à être mis en vente.

Le commissaire-priseur doit être titulaire d'une licence en droit et d'une licence en histoire de l'art. Il doit passer un examen et faire ensuite un stage chez un commissaire-priseur. A l'issue de ce stage il peut diriger des ventes



volontaires (ventes effectuées pour le compte d'un client). Il doit par contre suivre une formation spécifique et passer un examen d'aptitude pour les ventes judiciaires (objets saisis lors de faillites ou de redressements judiciaires). Pour exercer il doit acheter une charge pour créer une maison de ventes, ou s'associer.

AUTRE LIEU, PLUS POPULAIRE CELUI-CI, AUTRES ENCHÈRES.

Quelques semaines plus tard, toujours avec Anne Kolivanoff, nous nous rendons au **MONT-DE-PIÉTÉ OU CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS**, institution qui date de la fin du XV^{ème} siècle, dit aussi "Ma Tante", et où n'importe quel citoyen peut mettre des objets en gage, ou "au clou" (à l'origine les objets mis en gage étaient accrochés à un clou).



Pourquoi "Ma Tante" ? Cela viendrait d'une répartition du Prince de Joinville, fils de Louis-Philippe, joueur invétéré qui se séparait régulièrement d'objets de valeur pour les mettre en gage et qui, pour ne pas confesser l'inavouable, disait "je l'ai oublié chez ma tante"...

Depuis 1637, l'établissement pratique le prêt sur gage, une forme de crédit qui consiste à déposer en gage un objet de valeur (bijou,

argenterie, tableau, sculpture, tapisserie, verrerie, instrument de musique) contre un prêt immédiat représentant 50 à 70 % de la valeur de l'objet sur le marché des enchères publiques. Le Crédit municipal fait aussi office de banque et de salle de vente aux enchères.

Le Crédit municipal de Paris trouve son origine dans l'exemple italien du Monte di Pietà, institution caritative créée en 1462 par le moine Barnabé de Terni pour lutter contre l'usure.

Le premier Mont-de-Piété français voit le jour en 1577 à Avignon, alors domaine pontifical. En 1637, sous l'impulsion de Théophraste Renaudot, fondateur du premier journal français *La Gazette*, le Mont-de-Piété ouvre ses portes à Paris, sur l'Île de la Cité.

À la mort de Richelieu et de Louis XIII, Renaudot perd ses défenseurs. Un arrêté du Parlement du 1^{er} mars 1644 met fin à l'institution, qui ne reverra le jour qu'au XVIII^{ème} siècle pour lutter contre les usuriers, devenus de plus en plus nombreux.

Le roi Louis XVI rétablit le Mont-de-Piété par lettres patentes datées du 9 décembre 1777. Le Crédit Municipal de Paris s'est installé dans le Marais au XVIII^{ème} siècle. L'objectif était alors de concurrencer les usuriers du quartier. La rue des Lombards, du nom que l'on donnait aux prêteurs sur gage en grande partie originaires de Lombardie, en garde d'ailleurs le souvenir.

Le crédit municipal de Paris se trouve de nos jours dans un hôtel bâti sur un ancien couvent, lui-même érigé sur l'ancienne enceinte de Philippe-Auguste détruite à cet endroit vers 1535. Le tracé de cette ancienne enceinte ainsi que les vestiges d'une ancienne tour sont encore visibles dans des cours de cet établissement. Un grand bâtiment de brique et métal a été construit en 1886 pour entreposer des matelas. A l'époque les ouvriers dans le besoin mettaient leur matelas en gage puis, dès qu'ils avaient touché quelques sous, venaient le dégager, le dégagement étant, par



décision du Roi, gratuit, sans paiement d'intérêt. Jusqu'à 15.000 matelas y étaient ainsi stockés, après avoir été désinfectés dans une machine à étuver (que l'on peut encore voir dans le hall d'entrée du Crédit Municipal).



Les objets mis en gage sont des biens mobiliers en bon état de conservation : bijoux, montres et objets d'art, instruments de musique, bouteilles de vin et accessoires de luxe, timbres, vélos... (il fut même une époque où l'on pouvait mettre en gage sa voiture). Ils sont évalués par des commissaires-priseurs judiciaires. Le prêt est accordé pour une durée d'un an, renouvelable. L'emprunteur peut procéder à tout moment au dégagement de son bien en s'acquittant du remboursement du capital emprunté, des intérêts et des frais de garde correspondants (calculés au prorata du nombre de jours). Il peut aussi, après un délai de trois mois à compter du dépôt de l'objet mis en gage, demander la vente de son bien. A l'échéance, le contrat peut être renouvelé sous réserve du paiement des intérêts et frais échus. Il suffit de payer les intérêts pour renouveler le prêt pour une durée d'un an.

A échéance, si le prêteur ne peut pas renouveler son prêt ou s'il ne peut pas rembourser le capital et les intérêts dus au Crédit Municipal et récupérer son objet, celui-ci sera vendu aux enchères. Le produit de la vente servira à rembourser le prêt et les intérêts. S'il y a un bénéfice (boni), il lui est reversé. A l'inverse, si la vente ne suffit pas à couvrir le remboursement, le déficit est supporté par l'établissement. Seuls 6 % des objets mis en gage sont vendus aux enchères, 93 % des objets étant récupérés par leurs

propriétaires à l'échéance du contrat de prêt.

Ce sont une centaine de ventes aux enchères qui sont organisées chaque année par le Crédit Municipal de Paris, dans une salle moderne de près de 200 places, en collaboration avec trois commissaires-priseurs, pour une valeur de 11 à 13 millions d'euros par an. 500 à 700 personnes fréquentent chaque jour le Crédit municipal.

Le Crédit Municipal n'a pas pour vocation le profit. Les bénéfices retirés de ces ventes sont redistribués pour le fonctionnement de l'institution, le surplus étant affecté au mécénat culturel et à des prêts aux institutions hospitalières. A cet égard il convient de noter qu'à l'origine le Crédit municipal était rattaché à l'Hôpital général. Plus vieille institution financière parisienne, le Crédit Municipal de Paris a une tradition de solidarité. Ainsi décida-t-il, en soutien à la crise sanitaire Covid19, d'une vaste opération de dégagement gratuit pour les prêts contractés avant le 1er janvier 2000 ; 1 700 clients pourront ainsi dégager gracieusement leurs objets gagés. Il ne leur sera demandé aucun remboursement ni intérêt liés à leur contrat. Et une baisse de 50 % des taux pour les petits prêts est décidée, le taux d'intérêt des prêts d'un montant inférieur à 300 € passant de 4 à 2 %, mesure qui profitera à 20 000 clients de l'établissement. De même il va soutenir plusieurs associations en versant au total plus d'un million d'euros.

En marge de son activité principale de prêteur sur gage, le Crédit municipal a également une activité bancaire en octroyant des micro-crédits et en rachetant des créances. Il dispose également d'une salle des coffres pour une fonction de conservation (de vins, fourrures, instruments de musique...)

Notre après-midi s'achève au Cafe Vitto, à 100 mètres de là, pour un goûter au cours duquel notre conférencière, très passionnée et passionnante, nous fait une conférence sur l'histoire du Mont-de-Piété.



ALEXANDRE DUMAS NOUS QUITTAIT, IL Y A CENT CINQUANTE ANS, LE 5 DÉCEMBRE 1870.

PAR MYRIAM PASQUER

Pénétrons dans l'intimité de ce grand enchanteur du XIXe siècle, durant ses heureuses années passées à Saint-Germain-en-Laye (cf. ses "Mémoires").

"Je partis pour Saint-Germain un mercredi du mois de mai 1844 afin d'y achever *"Les Trois Mousquetaires"*. Je me suis réfugié dans la ville royale, à deux pas du château et de la terrasse de Le Nôtre, au Pavillon Henri IV, chez mon ami, le restaurateur Collinet, mon compère en art culinaire, propagateur, sinon inventeur, des côtelettes à la béarnaise. Pourquoi Saint-Germain ? Parce que la ville, depuis l'inauguration de la première ligne de chemin de fer pour voyageurs, le 27 juillet 1837, devenait un faubourg provincial de Paris, assez loin pour prendre du champ sur les fâcheux et les fâcheuses mais en même temps assez près pour ne pas rompre le lien vital avec Paris, les éditeurs, les directeurs de journaux et de théâtre, et la ville m'offrait une image ressemblante de mon cher Villers-Cotterêts : même vie provinciale calme, même château royal entouré d'une vaste forêt où le sauvageon que je suis, grand braconnier et chasseur devant l'éternel, aime encore à rêver. Et surtout parce que mon père, Alexandre Dumas, mon héros au sourire très doux, brillant général sous la Révolution et l'Empire, habita plusieurs années à Saint-Germain avec mon grand-père Alexandre qui y mourut et y fut inhumé le 16 juin 1786.

J'ai ensuite loué une grande maison à la lisière du parc, la villa Médicis, où j'œuvrais à une cadence infernale, auprès de mon fils, Alexandre, et d'éphémères maîtresses. J'avais en effet promis, en vertu de mes traités des 26 et 30 mars 1845, à Louis Véron, du *Constitutionnel*, et à Emile de Girardin, de *La Presse*, neuf volumes annuels de romans pour chacun, en plus d'autres engagements. Vouée ainsi au travail intensif, la villa se transformait néanmoins, certains jours, plus particulièrement



les dimanches, en un lieu de plaisir pour lesquels je multipliais les invitations à mes amis Adrien Dauzats, Victor Hugo, Eugène Delacroix, Louis Boulanger, Rachel, le prince Napoléon, le baron Taylor ou encore Octave Feuillet qui écrivit, dans *Le Mousquetaire* du 21 décembre 1853 : "Vous n'étiez pas encore installé dans votre féerie de Monte-Cristo...vous habitiez une blanche villa, dont la pelouse entourée de bosquets était suspendue sur les bords de cette admirable terrasse de Saint-Germain...vous aviez profité d'une magnifique soirée du mois d'août pour dresser votre banquet sur la pelouse. Des amphores antiques, pleines de glace, étaient répandues sur le gazon, de grands vases d'or, aux formes orientales, servaient aux ablutions des convives. Au loin la belle vallée de la Seine..."

Voici une invitation en vers que mon fils, Alexandre, envoya l'hiver 1845 aux amis de la maison, qui témoigne de la joyeuse vie que l'on menait : "Si la bise aujourd'hui pas trop ne vous effraie, Vous savez qu'il existe à Saint-Germain-en-Laye, Deux habitants dont l'un est père et l'autre fils, Dans l'espoir de vous voir depuis longtemps confits, Venez..." C'est de cette villa que prirent leur essor mes romans-feuilletons qui essaimeront de par le monde : *La Guerre des femmes*, *Vingt ans après*, *Le Comte de Monte Cristo*, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, *La Dame de Monsoreau*, *Joseph Balsamo*...

En 1846, j'achetais le Théâtre de Saint-Germain et les meilleurs artistes de Paris, en venant dîner chez moi, y jouaient auparavant afin de se mettre en appétit, soit *Hamlet*, soit *Mademoiselle de Belle-Isle*, soit *Les Demoiselles de Saint-Cyr*, au bénéfice des pauvres. Collinet n'avait plus assez de chambres et le chemin de fer m'avoua,



un jour, une augmentation de vingt mille francs de recettes par an depuis que je m'étais installé ici ! C'est surtout la création d'*Hamlet, prince de Danemark*, drame en cinq actes adapté de Shakespeare, qui fit venir, le 17 septembre 1846, dans mon théâtre, les princes de la critique parisienne et les illustrateurs littéraires : Théophile Gautier, Nestor Roqueplan, Charles Hugo, Théodore de Banville et Gérard de Nerval qui commença ainsi son compte-rendu de la représentation : "Autrefois c'était Versailles qui avait la primeur des pièces importantes destinées à la capitale, mais Versailles n'est plus résidence royale, et Saint-Germain, au contraire, est habité par l'un des princes de notre littérature". J'avais communiqué à la ville un tel entrain que je fus élu, le 10 décembre 1846, commandant de la Garde Nationale de Saint-Germain-en-Laye. Tant et si bien qu'à Louis-Philippe qui s'attristait de la léthargie de Versailles et qui l'interrogeait sur les remèdes à prescrire, le comte de Montalivet, intendant de la Liste civile, aurait proposé : "Eh bien, Sire, Dumas a quinze jours de prison à faire comme garde national à Saint-Germain, ordonnez qu'il fasse ses quinze jours de prison à Versailles".

Un autre souvenir : c'est à l'Auberge du Cheval Blanc, à Saint-Germain, qu'en mai 1847 mon fils Alexandre se cloîtra durant trois semaines pour écrire *La Dame aux camélias*, quelques mois après la mort de Marie Duplessis, rencontrée au Théâtre des Variétés un soir de septembre 1844 et qu'il avait tant aimée : "Elle était grande, très mince, noire de cheveux, rose et blanche de visage...". Elle était célèbre pour sa beauté, son bon goût et la façon scandaleuse dont elle ruinait ses amants.



Château de Monte-Cristo
Au Port Marly

En juillet 1847 je quittais Saint-Germain pour mon château de Monte-Cristo qu'Honoré de Balzac admirait tant. Hélas, je dus le vendre aux enchères en 1849. Mon théâtre fit faillite en 1850 et, le 10 décembre 1851, menacé de banqueroute, je dus m'exiler à Bruxelles, avec Victor Hugo, en raison du coup d'Etat de Napoléon III, puis je voyageais en Angleterre, rendais visite à Victor Hugo à Guernesey, allais jusqu'en Russie et enfin en Italie où je soutenais Garibaldi et eus le bonheur de diriger les fouilles de Pompéi pendant trois ans. Enfin je revins en France et rédigeais en 1870 mon *Grand dictionnaire de cuisine* car je n'ai jamais cessé de partager mon temps entre littérature et cuisine. En essayant d'indiquer tous les moyens de manger mieux dans les pays où l'on mange mal, et de manger tant bien que mal dans les pays où l'on ne mange pas du tout, en tâchant d'inventer quelque chose de nouveau sur la cuisson des cailles et des ortolans, d'ajouter à cela des plats inconnus, recueillis dans tous les pays du monde, j'espère que mon livre, par la science et l'esprit qu'il contiendra, n'effrayera pas trop les praticiens et méritera peut-être la lecture des hommes sérieux et même des femmes légères.

J'ai, de par le monde, trois ou quatre grands cuisiniers de mes amis que je ménage pour collaborer dans ce grand ouvrage sur la cuisine, lequel ouvrage sera l'oreiller de ma vieillesse".

Certes, vous ne ferez pas de ragoût de calape (une partie de la tortue) mais vous vous régalez des souvenirs de Dumas sur son voyage entre Sicile et Afrique. Vous saurez tout sur les huîtres (qui ne meurent jamais de vieillesse), sur la truite, sur le vinaigre (qui doit être de vin), vous apprendrez comment Boccace puisait son inspiration dans les épices, pourquoi Napoléon choisit l'aigle pour emblème plutôt que le coq ("Je ne veux pas, parce que le renard le mange") et vous vous rappellerez, le soir du réveillon, que dîner "action journalière et capitale, ne peut être accomplie dignement que par des gens d'esprit, car il ne suffit pas, au dîner, de manger, il faut parler avec une gaieté discrète et sereine".

Terminons ces propos par la devise si chère à Alexandre Dumas : "**J'AIME QUI M'AIME**".



EVOCATION DE MON PASSAGE À LA VALISE DIPLOMATIQUE

PAR JEAN-YVES DEFAY

A l'occasion de la sortie de mon livre « Les secrets de la valise diplomatique » (Gallimard/Hoebeke), la rédaction du Bulletin de l'Aremae m'a proposé de donner mon témoignage sur mon passage à la valise et au chiffre (1987-1989). A l'époque, le sous-directeur de la valise était en même temps l'adjoint du chef du service des communications.

Mes années passées dans les « bunkers » du Département, valise et chiffre, sont tout à fait particulières. Elles sont celles de la direction d'une moyenne entreprise hors du commun qui stocke et achemine sous le(s) sceau(x) du secret d'Etat des tonnes de choses d'importance diverse aux quatre coins de la planète, tout en prenant garde d'en dissimuler les contenus.

Je ne vais pas bien sûr, vous expliquer, chers collègues qui avez tous utilisé les moyens de communication confidentiels du Quai d'Orsay, la nécessité de ceux-ci. Par contre, j'ai souhaité orienter mon livre vers la description, parfois en filigrane, de la force de l'esprit d'équipe qui animait, 7 jours sur 7 et 24h/24, les deux cent cinquante collaborateurs que j'avais l'honneur de diriger. Ainsi que leur extrême sens de la confidentialité, du secret absolu. J'insiste sur la difficulté de cet exercice professionnel, parfois sous-estimé par certains agents, nés supérieurs, vis-à-vis de « soutiers » d'origines statutaires diverses qui font tourner les rouages du Département.

L'esprit de mon équipe, c'était la discipline comprise et partagée par les membres du groupe. Une rigueur imposée par sa hiérarchie mais encore, bien davantage, une rigueur remontant des rangs. Le bon sens absolument nécessaire à s'adapter aux imprévus constants, aux obligations de résultat -les matériels électoraux doivent parvenir avant les élections !- n'est pas lié aux nombres d'années post bac. Le dévouement en matière d'heures supplémentaires auto imposées et donc bénévoles, ne faisait pas sursauter les syndicats concernés, l'honneur de chacun consistant à relever des défis nationaux.

Non, je ne lève pas trop haut ma trompette saluant les troupes « enterrées » du Département ! Plus d'une fois, elles m'ont impressionné par leurs vertus déployées face aux adversités. Mes prédécesseurs et successeurs vous le diront comme moi : bon sang qu'il y en a des barrières à ouvrir, des restrictions à élargir, des diktats imbéciles à combattre, des parties de bras de fer, des conciliations au forceps, des « donnant donnant, cher collègue, si je dois faire rentrer immédiatement mon courrier de cabinet à Paris, le vôtre peut rester chez vous ». Il y a heureusement peu d'échecs, le donnant-donnant étant la base de la diplomatie. Mais en persuader des sbires choisis parce qu'ils en ont les qualités, il faut le faire à 3heures du matin dans un aéroport chieur. Pas de la tarte.

« Mon » groupe des communications - c'est sûrement la même chose aujourd'hui - était sensible aux malheurs des autres et savait faire preuve de générosité et de compassion vis-à-vis de nos concitoyens en difficulté, loin de la France. Pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix, naturellement. Mais on peut faire tant avec peu de moyens, si on le veut.

Un mot sur mes hiérarchies, à cet égard : aussi bien l'administrative que la politique me laissaient toute liberté pour régler « les problèmes de votre compétence ». J'avais cela par écrit. Nous, diplomates français, sommes souvent des lonesome cowboys du genre Lucky Luke et cela ne nous fait pas peur de prendre nos responsabilités, vous le savez comme moi, chers collègues. Donc j'avançais à l'occasion dans le brouillard et j'arrivais parfois, hélas, après la bataille. Triste, une fois, merde à jamais.

Oui, Marianne, j'ai aimé porter ta valise, téléphoner de ta part en pleine nuit, te protéger des fouineurs de relents mauvais, décevoir tes prédateurs, tendre **TA** main à autrui.

Surtout, j'ai aimé le faire en équipe.



RETOUR VERS LA NATURE

Proposé par Elisabeth Bidault

Profitant des quelques rares périodes où les contraintes sanitaires ont été allégées, l'AREMAE a réussi à proposer trois promenades en 2020.

En août nous avons suivi le tracé de la ligne ferroviaire de la « Petite couronne » dans le 14^{ème} arrondissement de Paris. Ce qui nous a conduit de la Porte d'Orléans à la Porte d'Italie en traversant le Quartier Montsouris et ses jolies ruelles, son réservoir et le célèbre Parc où nous avons admiré ses principaux monuments : la colonne de la Paix Armée, le monument de la Mission Flatters et la Mire du Sud qui rappelle les liens du parc avec la science. Nous y avons également cherché et trouvé le plus joli et le plus connu des points de vue sur la voie ferrée désaffectée.

Le parcours continuait au travers de différents squares et jardins créés plus récemment et à vocation écologique : le Jardin de la Pointe, le Jardin de la Poterne des Peupliers, le Jardin de la Petite Ceinture. La promenade s'est terminée par la visite du Parc Kellermann avec ses trois niveaux qui ont été installés sur l'ancien lit de la Bièvre et les vestiges de l'enceinte de Thiers.

En septembre c'est une sortie plus « historique » dans le 5^{ème} arrondissement qui était au programme. Partis de la station Sully Morland, le parcours nous a mené d'un vestige de mur de l'enceinte de Charles V aux soubassements de la tour de la Liberté, une des tours de la Bastille. Puis le chemin nous a conduits au Square Bayre et son point de vue sur la Seine, au Jardin Tino Rossi longeant le fleuve et abritant le Musée de la Sculpture. Ensuite quittant les bords de Seine, nous avons flâné dans le très agréable Jardin alpin du Jardin des Plantes, lieu bien caché des visiteurs pressés. Nous avons terminé par un saut dans le



passé avec la visite des Arènes de Lutèce qui ont été sauvées de la destruction in extremis par un classement aux monuments historiques en 1884 grâce, en autres, à la campagne menée par la Société des amis des arènes dont Victor Hugo et Victor Duruy étaient membres.

Une troisième promenade a pu être proposée en octobre. La météo était capricieuse mais cela n'a pas dissuadé quelques téméraires pour cette sortie « nature » en périphérie de Paris à l'arboretum du Bois de Vincennes puis au Jardin de l'école du Breuil, jardin remarquable, situé en face. Nous avons parcouru avec plaisir ces deux espaces verts peu fréquentés gérés par la Ville de Paris. L'arboretum présente plus de 1200 arbres dont quelques arbres remarquables. Dans le Jardin de l'école du Breuil nos adhérents ont échangé avec l'un des jardiniers très heureux de constater l'intérêt que nous portions à l'endroit ainsi qu'au métier de jardinier. Une visite de ces lieux sera à nouveau mise au programme au printemps, si la pandémie le permet.

Cette activité a trouvé son public, parisien encore une fois c'est vrai, mais les adhérents habitant dans la capitale ont un grand besoin de sorties au grand air dans un climat convivial et où nous prenons plaisir à tenter d'améliorer nos connaissances arboricoles tout en faisant de sauts dans l'histoire de notre capitale !

A L'OCCASION DE NOTRE VISITE DU CHÂTEAU DE LA MALMAISON

Par Jean-Pierre Lafosse

De 1796 à 1815, Napoléon I ne cessa d'affronter des coalitions qui l'opposèrent à l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie qui voulaient le renverser.

Il passa les deux tiers de son règne en campagne à travers l'Europe.

Le bivouac de Napoléon lors des campagnes militaires se devait d'être d'une grande commodité, facilement démontable, transportable et peu encombrant.

Tous les éléments du mobilier, tente, chaises, tabourets, tables, devaient répondre à ces impératifs, ils devaient être pliants, rangés dans des malles et étuis spécifiques. Ils n'en étaient pas moins raffinés, fabriqués en argent, en bronze ou acajou.

C'est Marie-Jean Desouches « serrurier du garde-meuble de SM l'Empereur et Roi » qui déposa un brevet d'invention pour des lits de fer portatifs, ces lits de camp se plient dans le sens de la longueur et de la largeur,

grâce à des rotules sur les grandes tiges du cadre et les deux tiges de chaque extrémité. Les rotules principales sont poinçonnées de la couronne impériale, entourées de l'inscription Desouches. Le sommier est formé par une toile en coutil rayé montée sur des sangles fixées par des crochets de fer et de laiton au cadre.

Napoléon adorait son lit de campagne, au point de passer plus de temps dans son bivouac que dans les ors de l'Empire.

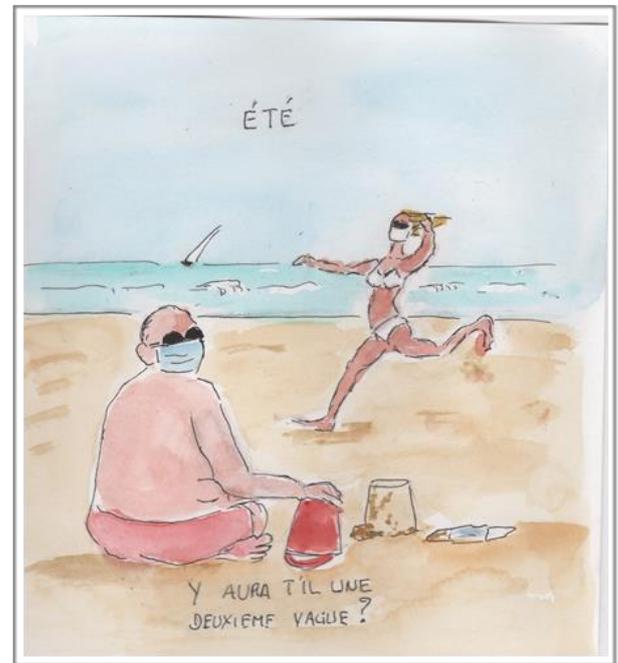
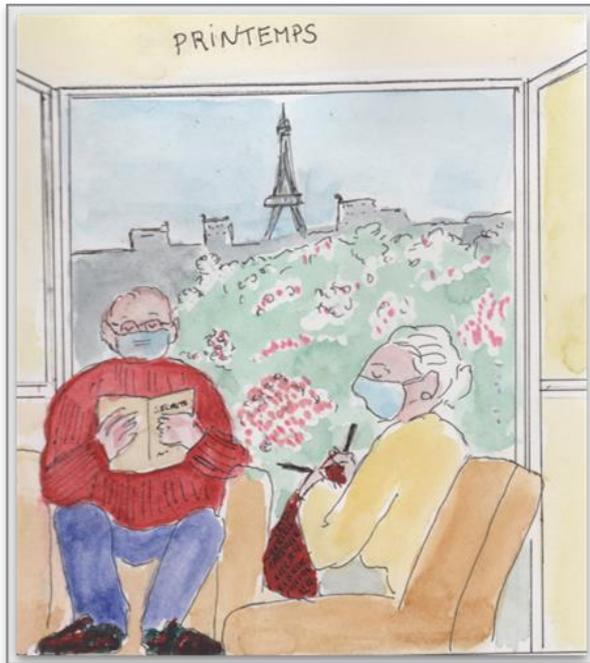
Le célèbre lit de fer fut aussi celui de sa dernière heure où il s'éteignit le 5 mai 1821 à Sainte-Hélène.



© RMN - D. Arnaude

Les Quatre Saisons de l'année 2020

Par Jean-Paul Dumont





CINQUANTE IDÉES REÇUES SUR L'ÉTAT DU MONDE



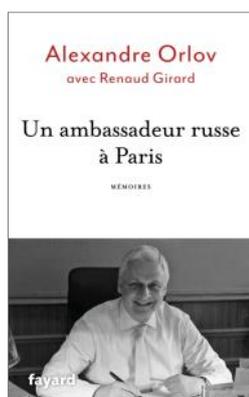
Pascal BONIFACE
Editions Armand Colin
Edition 2021

Tel un virus, les idées reçues circulent largement et rapidement. Nous pouvons tous être contaminés, parfois sans en être conscients. Elles ont l'apparence de l'évidence, mais elles masquent la réalité.

En interrogeant les idées reçues les plus répandues, Pascal Boniface remet les réalités du monde contemporain en perspective. Grâce à une vision globale et un sens de la pédagogie, il déconstruit les jugements à l'emporte-pièce, qui ne résistent pas à un examen scrupuleux des rivalités géopolitiques.

Par un regard critique et expert, cet ouvrage rend accessibles les questions internationales qui agitent le débat public !

UN AMBASSADEUR RUSSE À PARIS



Alexandre ORLOV – Editions Fayard – Octobre 2020
Mémoires

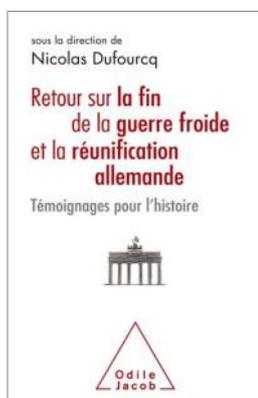
Voici les Mémoires d'un homme né à Moscou en 1948, qui a commencé sa carrière diplomatique en France sous Pompidou et l'a terminée sous la présidence Macron.

Dans son pays, Alexandre Orlov a débuté son parcours dans l'Union soviétique de Leonid Brejnev pour l'achever dans la Russie de Vladimir Poutine. Sous Gorbatchev, il observe de près la succession rapide des événements qui transforment l'URSS jusqu'à la faire disparaître.

Après son passage au Conseil de l'Europe à Strasbourg, il parvient à la consécration de ce long itinéraire français et de sa passion pour la France en devenant ambassadeur à Paris durant neuf ans.

Parmi ses réussites, la construction de la nouvelle cathédrale russe à Paris sur le quai Branly, associée à un centre culturel. En 2017, Alexandre Orlov organise la rencontre de Versailles entre les présidents Macron et Poutine, qui a donné naissance au Dialogue de Trianon, forum des sociétés civiles russes et françaises, auquel il participe activement aujourd'hui. (...) Editeur

RETOUR SUR LA FIN DE LA GUERRE FROIDE ET LA RÉUNIFICATION ALLEMANDE



Sous la direction de Nicolas DUFOURCQ
Editions Odile Jacob – Novembre 2020

Géopolitique

L'année 1990 est une année d'accomplissements exceptionnels sanctionnant la fin des guerres du XXe siècle.

Coup sur coup ont été signés le traité de réunification allemande, le traité sur le désarmement conventionnel en Europe et la Charte de Paris, qui définissait les cadres d'une Europe enfin réconciliée de l'Atlantique à l'Oural.

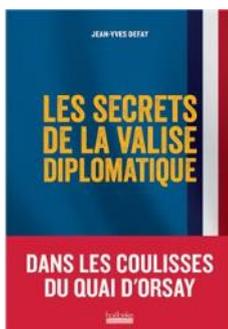
Pour y parvenir, il a fallu une équipe exceptionnelle : des politiques, des conseillers, des diplomates, rompus aux négociations les plus ardues, non seulement aux techniques mais à l'art de la diplomatie. Ce livre leur rend hommage en leur donnant la parole.

Nicolas Dufourcq a recueilli les témoignages des différents acteurs et négociateurs qui ont œuvré, Français, Allemands, Britanniques, Russes et Américains.

Leur réunion dans ce livre unique constitue une source incontournable pour tous ceux qui se passionnent pour la grande Histoire du XXe siècle.

Nicolas Dufourcq est le directeur général de BPI-France. Bertrand Dufourcq, son père, était le négociateur pour la France du traité de réunification allemande. Ce livre lui rend aussi hommage.

LES SECRETS DE LA VALISE DIPLOMATIQUE



Dans les coulisses du Quai d'Orsay
Collection Documents, essais, littérature - Hoëbeke, Gallimard
Jean-Yves DEFAY

Date de publication : Septembre 2020

Diplomate iconoclaste, Jean-Yves Defay a parcouru le monde au service de la France durant près de quarante ans. Ses différentes missions l'ont mené sur les cinq continents.

Durant trois ans il va diriger le service de la valise diplomatique et du Chiffre au ministère des Affaires étrangères. Il y organise alors le convoi de ces mystérieuses « sacoches et valises » inviolables et protégées par le secret d'État, participe à des missions diplomatiques délicates, doit faire face à des situations insolites et décider de gestes humanitaires.

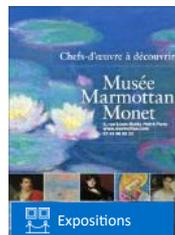
Son témoignage documenté et savoureux nous invite dans les sous-sols du Quai d'Orsay.

Prévisions d'activités

LE BUREAU DE L'AREMAE EST PRÊT À REPRENDRE SES ACTIVITÉS DÈS QUE LES ANNONCES GOUVERNEMENTALES SUR L'ÉVOLUTION DE LA CRISE SANITAIRE ET LA RÉOUVERTURE DES LIEUX CULTURELS LE PERMETTRONT.



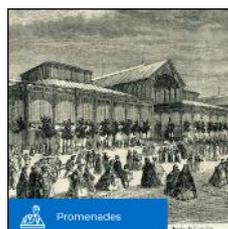
GABRIELLE CHANEL,
Manifeste de Mode
Palais Galliera



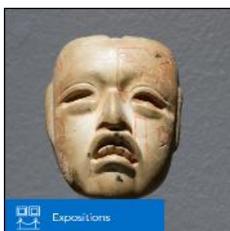
L'HEURE BLEUE DE
PEDER SEVERIN
KRØYER,
Musée Marmottan-
Monet



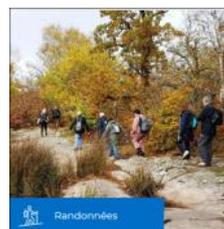
PEINTRES FEMMES,
1780-1830, le début
d'un combat
Musée du
Luxembourg



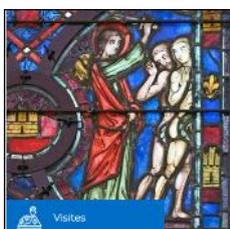
PROMENADES
DANS PARIS



LES OLMÈQUES ET
LES CULTURES DU
GOLFE DU MEXIQUE
Musée Quai Branly-
Jacques Chirac



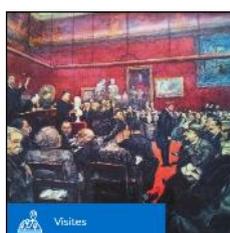
RANDONNÉES EN
ILE DE FRANCE



SAINTE CHAPELLE



PROMENADES PARCS
ET JARDINS



MONT DE PIÉTÉ
CRÉDIT MUNICIPAL DE
PARIS



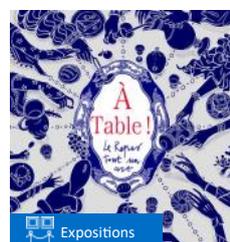
EXCURSION
Château de Chaumont -
Château de
Fontainebleau



NAPOLÉON,
L'EXPOSITION
ÉVÉNEMENT
Grande Halle de La
Villette



CONCERTS
MUSÉE DU LOUVRE
MUSÉE D'ORSAY



A TABLE !
LE REPAS TOUT UN ART ;
Musée de Sèvres



CAFÉ RENCONTRE
D'ACTUALITÉ :
L'EUROPE DE DEMAIN